

Monsieur le Ministre,

Durant l'exercice financier 2002-2003, tous les yeux se sont tournés vers la reprise à la suite de la chute du tourisme dans la foulée des événements tragiques du 11 septembre 2001 aux États-Unis. L'instabilité qui continue à régner un peu partout dans le monde, notamment la guerre en Iraq, a entraîné une baisse des marchés du tourisme internationaux et des défis pour l'industrie du tourisme partout en Ontario. À ces défis s'est greffé le conflit de travail du Syndicat des employé-e-s de la fonction publique de l'Ontario au début du printemps de 2002.

L'industrie du tourisme a du ressort et, grâce à son vaste portefeuille d'activités, la Commission est parvenue à compenser en partie la baisse du nombre de visiteurs aux lieux historiques par la bonne performance des terrains de camping et des aires d'utilisation de jour. En octobre 2002, la Commission des parcs du Saint-Laurent a eu l'honneur d'assister au « Festival de l'Ontario », à Toronto, pour célébrer le jubilé d'or de Sa Majesté la Reine Élisabeth II. Comme Sa Majesté a été accueillie à plusieurs occasions à Upper Canada Village et à Fort Henry au cours des 50 ans de son règne, un recueil spécial de photos de ses visites a été présenté au festival.

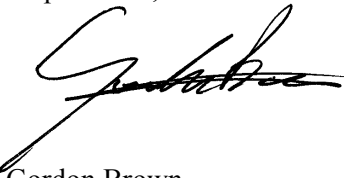
Par contre, la Commission doit relever de nombreux défis d'ordre financier. Le climat économique actuel et les prévisions pour l'avenir dans l'industrie du tourisme ne laissent guère de place à l'optimisme. On s'attend à ce que la reprise mette du temps à se concrétiser, ce qui aura une incidence négative grave sur la capacité de la Commission de générer les recettes nécessaires pour compenser ses dépenses croissantes, tant au chapitre des coûts globaux de ses activités qu'à celui de ses charges salariales.

En dépit de ces défis, nous continuons à faire tout notre possible pour prendre en compte les commentaires des visiteurs et pour trouver des moyens de renouveler nos activités, du point de vue administratif comme sur le plan des attractions. À Fort Henry, grâce aux efforts concertés des gouvernements fédéral et provincial, les travaux de restauration du Fort ont progressé. La Commission des parcs du Saint-Laurent était très heureuse de l'annonce faite par le ministre du Tourisme et des Loisirs et par Parcs Canada d'une contribution additionnelle de cinq millions de dollars chacun au fonds de préservation et de restauration du Fort Henry. Ces montants amènent les engagements de financement à 15 millions de dollars. Nous avons respecté notre engagement à offrir des activités touristiques à longueur d'année avec l'ouverture de la cabane à sucre de l'érablière du parc Crysler, en mars 2003, et une deuxième édition fort réussie du « Village en lumières » à Upper Canada Village, en novembre et décembre 2002 ainsi qu'en janvier 2003.

En sa qualité de la plus importante organisation touristique de l'est de l'Ontario, la Commission s'est engagée à stimuler la croissance, la diversité et le dynamisme de l'industrie touristique de notre région. Nous entendons continuer à jouer un rôle prépondérant dans la création de partenariats stratégiques et à collaborer avec le ministère du Tourisme et des Loisirs à la promotion de nos objectifs communs.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,



Gordon Brown

COMMISSAIRES (2002-2003)

Gord Brown – Président (Gananoque)
Nommé commissaire - 07/97 - 07/00
Nommé président 05/98 - 07/00
Nouveau mandat 07/00 - 07/03

Shaune Lucas – Vice-président (Napanee)
05/96 - 04/99 / nouveau mandat 05/99 - 04/02

Heather Ford - Vice-présidente (Kingston)
Nommé commissaire - 07/98 - 07/01
Nouveau mandat 07-01 - 07/04
Nommée vice-présidente 11/02 - 07/04

Judith Bobka (Cornwall)
12/01 - 12/04

George Brown (Cardinal)
05/99 - 04/02 / nouveau mandat 05/02 - 05/05

Jim Brownell (Long Sault)
11/00 - 11/03

Dave Farrow (Kingston)
02/97 - 02/00 / nouveau mandat 02/00 - 02/03

Karen Gorrell (Morrisburg)
05/99 - 04/02 / nouveau mandat 05/02 - 05/05

Lorne Mallory (Brockville)
07/01 - 07/04

Christopher McCarney (Gananoque)
12/01 - 12/04

Paul Seal (Gananoque)
11/00 - 11/03

John Simpson (Brockville)
03/97 - 03/00 / nouveau mandat 03/00 - 03/03

ÉQUIPE DE GESTION

Michael S. Paradis, ing.
Directeur général

Faye Baker
Directrice, Services financiers

Dave Dobbie
Directeur, Upper Canada Village

Bruce Fitz-Gibbon
Directeur, Services généraux

Wanda Fortier
Directrice, Ressources humaines

Barry Hughes
Directeur, Parcs et loisirs

John Robertson
Directeur, Fort Henry

Bonnie VanMoorsel
Adjointe-administrative /
Directrice, Service à la clientèle et administration de bureau

MANDAT

La Commission des parcs du Saint-Laurent est une entreprise provinciale d'exploitation fondée en 1955. Elle a pour but d'offrir aux résidents de l'Ontario et aux visiteurs de passage dans la province des activités récréatives, touristiques, culturelles et éducatives par le biais de présentations et d'interprétations d'attractions historiques, ainsi que par l'aménagement et l'exploitation de parcs, terrains de camping, promenades pittoresques et aires de loisirs.

La Commission est gérée selon la Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent. Elle rend des comptes au gouvernement par l'entremise du ministre du Tourisme, de la Culture et des Loisirs et, plus tard, du ministre du Tourisme et des Loisirs.

La Commission assure le soutien de ses activités au moyen de :

- droits réclamés à ses attractions, concessions et à ses points de vente au détail ;
- un paiement de transfert du gouvernement ; et
- des ententes de location, dons, commandites et partenariat faisant de la publicité pour des fonds à l'appui de ses installations et programmes.

Le « territoire » de la Commission s'étend sur 280 kilomètres, de la baie de Quinte jusqu'à la frontière du Québec. Il comprend 4 000 hectares de parcs le long du fleuve Saint-Laurent (10 000 acres et presque 65 milles de littoral) qui constituent un important « terrain de jeux » pour les visiteurs et les résidents de l'est de l'Ontario. La Commission entretient des biens matériels d'une valeur de 250 millions de dollars, y compris 200 km de routes et sentiers, 175 édifices et structures y compris 100 millions de dollars de services et équipement.

Les attractions comprennent :

Des **parcs et terrains de camping** le long du couloir du fleuve Saint-Laurent qui comptent 12 importantes aires d'utilisation de jour et terrains de camping avec 1 400 emplacements pour tentes et caravanes, dont beaucoup qui ont tous les services. Les aires d'utilisation de jour sont étendues et comprennent plages, terrains de jeux, casse-croûte, installations de sport, rampes de mise à l'eau, pêche et pistes récréatives.

Le **Sanctuaire des oiseaux migrateurs Upper Canada** avec huit kilomètres de sentiers de la nature, un centre d'interprétation pour les visiteurs, du camping pour les groupes de jeunes et un terrain de camping.

Le **parc du champ de bataille de la ferme Crysler et l'édifice commémoratif** où les visiteurs trouvent les monuments commémoratifs des Loyalistes et des pionniers, les jardins botaniques et le monument national et l'édifice commémoratif commémorant la bataille de la ferme Crysler le 11 novembre 1813.

La **marina du parc Crysler**, sur le fleuve Saint-Laurent, près d'Upper Canada Village où les plaisanciers trouvent installations modernes d'amarrage, épicerie, carburant, services à quai, magasin de produits marins, piscine, entreposage pour l'hiver et service d'emballage sous film plastique, et transport terrestre au parc Crysler.

Le **terrain de golf Upper Canada**, près d'Upper Canada Village, qui offre un excitant parcours de championnat de 18 trous, location de porte-sacs de golf et de voiturettes motorisées, des fournitures de golf de même qu'un salon et une salle à manger qui tous deux ont une licence de débit de boissons.

Upper Canada Village, bien reconnu et honoré comme l'une des meilleures attractions historiques en Amérique du Nord. Le Village reconstitue une communauté vivante des années 1860 avec des interprètes en costume, une architecture et des objets d'exposition authentiques, de nombreuses activités pour la famille, un imposant magasin d'artisanat et de cadeaux (qui vend d'importantes quantités de produits fabriqués au Canada et par des artisans locaux), des restaurants et des installations récréatives auxiliaires.

Fort Henry, lieu historique national, originellement construit au 19^e siècle, mettant en vedette un musée militaire, des programmes éducatifs, des artistes/interprètes en costumes – y compris la garde du Fort Henry de renommée internationale, des services d'alimentation et de spectacles et le magasin de la garnison qui vend une abondance d'artisanat et de cadeaux. La Commission des parcs du Saint-Laurent exploite Fort Henry en vertu d'une entente avec le gouvernement fédéral.

De plus, la Commission exploite diverses autres installations y compris les pittoresques **Chemin du Long Sault** et **promenade des Mille-Îles**, des pistes cyclables, des sentiers pour le ski de fond et une piste d'atterrissage pour les petits avions.

La Commission est responsable des parcs Grenville, Farran, Lakeview, Adolphustown, et d'Allison House. Ceux-ci sont entretenus ou exploités par des partenaires du secteur municipal ou privé en vertu d'ententes avec la Commission.

POINTS SAILLANTS EN GÉNÉRAL

Divers facteurs ont influé sur le rendement durant la saison 2002-2003. L'instabilité un peu partout dans le monde, la faiblesse de l'économie et la baisse du nombre de visiteurs américains et étrangers ont empêché la Commission d'atteindre ses objectifs financiers. À ce climat difficile se sont greffés le conflit de travail du Syndicat des employé-e-s de la fonction publique de l'Ontario et des conditions météorologiques moins bonnes que prévues en mai et en juin. Le conflit de travail a eu un impact négatif au début de la saison, spécialement sur les lieux historiques. En raison de l'incertitude résultant de ce conflit, un certain nombre de visites éducatives qui avaient été prévues pour mai et juin ont été annulées. De façon générale, les visites de groupe sont restées imprévisibles.

Dans le cadre du projet de création d'un recueil des meilleures pratiques en vue d'amener le secteur privé à participer aux initiatives de développement du tourisme du secteur public mis de l'avant par le ministère du Tourisme et des Loisirs, plusieurs des projets de développement de la Commission ont été retenus à titre de cas d'essai. Cet exercice a fait ressortir la nécessité de produire des plans plus détaillés. Les conclusions montrent que même si bon nombre de projets sont conformes aux lignes directrices établies, il y aurait lieu de partager les risques financiers et l'investissement de la Commission dans ces projets avant d'aller plus loin.

Sa Majesté la Reine Élisabeth II a visité Toronto le 9 octobre 2002 dans le cadre sa visite au Canada. Un événement spécial, le « Festival de l'Ontario » a été organisé en son honneur au Centre national du commerce. La Commission des parcs du Saint-Laurent était représentée à cet événement par des interprètes d'Upper Canada Village, la garde de Fort Henry, le directeur général Michael Paradis et le président Gord Brown. Afin de marquer cette occasion, un stand spécial a été créé pour présenter des photos des visites antérieures de Sa Majesté à Upper Canada Village et à Fort Henry durant les 50 ans de son règne.

Vu l'importance du marché québécois pour les activités de la Commission et afin de se conformer à la *Loi sur les services en français*, la Commission a poursuivi la traduction de ses sites Web et a terminé la traduction des sites Web de la marina du parc Crysler et du terrain de golf Upper Canada. Les sites sur Fort Henry, Upper Canada Village et les parcs sont aux trois quarts terminés. La traduction devrait être terminée d'ici la fin de la saison 2003. Le nombre de visiteurs sur ses sites Web a augmenté d'un autre 20 % par rapport à la saison 2001.

Parcs et loisirs :

Le chiffre d'affaires de la marina du parc Crysler continue à augmenter tant au chapitre des plaisanciers de passage qu'à celui des plaisanciers qui louent un poste d'accostage pour la saison, et ce, en dépit de l'augmentation du prix du carburant et de la présence accrue des agents patrouilleurs sur le Saint-Laurent depuis le 11 septembre 2001.

Le terrain de golf Upper Canada a vu l'annulation d'un certain nombre de tournois en mai et en juin en raison de l'incertitude entourant le conflit de travail. De façon générale, le nombre de rondes de golf disputées dans la région en mai et en juin a baissé essentiellement à cause des mauvaises conditions météorologiques. Des modifications ont été apportées par suite des commentaires émis par les usagers du terrain de golf. De nouvelles règles ont été mises en vigueur afin de réduire les problèmes de lenteur du jeu et les efforts se poursuivent en vue d'améliorer le rendement par ronde de golf, notamment le suivi des départs durant les heures les plus populaires.

Même si la saison a été lente à démarrer en raison des mauvaises conditions météorologiques en mai et en juin, le camping a dépassé les attentes pendant le reste de la saison. Comme les terrains de camping étaient presque pleins à capacité les fins de semaine, les ressources en personnel et les installations ont été mises à rude épreuve.

Upper Canada Village

En raison de l'incertitude résultant du conflit du Syndicat des employé-e-s de la fonction publique de l'Ontario, un certain nombre de visites éducatives qui avaient été prévues pour mai et juin ont été annulées. La diminution des activités enregistrée sur la plupart des segments de marché est attribuable aux répercussions des événements du 11 septembre 2001. Parmi les efforts pour attirer les visiteurs en août, il convient de mentionner l'introduction d'une réduction du droit d'entrée et d'une promotion spéciale Thé et visite guidée en après-midi.

Upper Canada Village, avec le concours de deux partenaires locaux de l'industrie du tourisme, a participé au programme *Journeys of Discovery*. « Journeys » est une alliance de lieux historiques et culturels un peu partout en Ontario qui, avec le soutien de la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, une agence de ministère du Tourisme et des Loisirs, élabore des forfaits spécialisés à haut rendement pour le marché du voyage à forfait individuel et en fait la promotion.

LA COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Frank Klees, a assisté à une soirée spéciale à l'intention des médias et des personnalités à Upper Canada Village en novembre afin de lancer la deuxième édition du programme le « Village en lumières ». Le ministre Klees a remis deux chèques – l'un au montant de 15 000 \$ émis par la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique et destiné au marketing du Village en lumières, et l'autre au montant de 220 000 \$, somme qui sera consacrée aux améliorations des immobilisations. Les visiteurs au Village en lumières ont été nombreux. La Commission maintient son engagement à prolonger la saison et à introduire d'autres programmes en hiver. La cabane à sucre de l'érablière du parc Crysler a de nouveau ouvert ses portes en mars 2003. Lors des expositions extérieures, les groupes d'étudiants et les familles ont eu droit à une interprétation et à une démonstration des techniques de fabrication du sucre d'érable employées par les Autochtones et les pionniers.

Fort Henry

À Fort Henry, le segment des visites de groupe du marché a augmenté durant 2002, alors que les visites éducatives ont diminué légèrement. Cette diminution est attribuable aux annulations en mai et en juin à cause du conflit de travail du Syndicat des employé-e-s de la fonction publique de l'Ontario.

En 2002, le programme de jour principal de Fort Henry portait essentiellement sur les activités d'interprétation interactives avec les visiteurs. Le Fort est fier d'avoir été choisi comme hôte de la réunion de la Medium Artillery Veterans Association tenue le 28 août 2002. Parmi les invités d'honneur au déjeuner, mentionnons Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada, et Son Excellence John Ralston Saul. L'honorable Peter Milliken, président de la Chambre, et H.H. Westenberg, vice-consul des Pays-Bas comptaient parmi les invités d'honneur.

Avec ses partenaires locaux de l'industrie du tourisme, Fort Henry a également participé au programme « Journeys of Discovery ». La première foire automnale annuelle des antiquaires qui a eu lieu à Fort Henry les 4 et 5 octobre a connu un succès retentissant. Les boutiques de Fort Henry continuent à collaborer à la création d'un catalogue en ligne. Celui-ci devrait être prêt au début de la saison 2003.

SURVOL DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La Commission a commencé l'exercice financier 2002-2003 au milieu du conflit de travail du SEFPO qui avait commencé en mars 2002 et n'a pas été réglé avant le début de mai. Le début tardif de la saison d'exploitation et le mauvais temps du printemps ont eu un effet négatif sur les revenus au début de la saison, mais une forte saison d'été à la fois en camping et à l'amarrage à la marina a vu la Commission atteindre les revenus prévus générant des revenus bruts de 6 319 281 \$. La province a fourni un financement totalisant 5 960 300 \$ en paiement de transfert et pour les coûts en augmentations de salaire et avantages sociaux reliés à la nouvelle convention collective. Les dépenses de 12 524 073 \$ en 2002-2003 reflètent les révisions de salaires négociées et l'augmentation des coûts d'exploitation dus à la vérification et à l'entretien du réseau d'alimentation en eau et des puits. Comme résultat, la Commission a reconnu une perte d'exploitation de 17 770 \$ en cette année budgétaire.

Investissements en immobilisations

En 2002-2003, la Commission a reçu 524 500 \$ de financement pour des projets d'entretien ordinaires et un financement additionnel de 220 000 \$ au cours de l'année. Les projets suivants ont été réalisés avec ce financement : amélioration du réseau d'alimentation en eau et des puits, remplacement des chaudières au magasin du Village, restauration et réparations de la tour de signalisation à Upper Canada Village, des réparations générales concernant la santé et la sécurité à Fort Henry, diverses réparations aux édifices et aux structures et le remplacement et des réparations à l'équipement.

De plus, la Commission a reçu une subvention d'équipement de 1 500 000 \$, le premier versement d'un engagement provincial de 5 000 000 \$ afin d'aider à la restauration de Fort Henry.

Le fonds en fiducie de Fort Henry

En 1999, le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de Parcs Canada, a établi un fonds de dotation de cinq millions de dollars afin d'aider à la restauration des ressources culturelles à Fort Henry. En 2002-2003, le fonds a rapporté 119 000 \$ en intérêts et a enregistré des dépenses de 23 000 \$. Au 31 mars 2003, le solde du fonds était de 5 652 000 \$.

La Loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public exige que les organismes qui reçoivent des fonds publics révèlent annuellement les noms, postes, salaires et avantages imposables des employés qui sont payés 100 000 \$ ou plus par année.

Employés payés 100 000 \$ ou plus en 2002 :

NOM	POSTE	SALAIRE PAYÉ	AVANTAGES IMPOSABLES
Paradis, Michael S	Directeur général	147 007,43 \$	290,28 \$
Hughes, Barry F	Directeur, Parcs et loisir	102 376,74 \$	192,43 \$
Robertson, John R	Directeur, Fort Henry	104 357,05 \$	192,93 \$

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
La Commission des parcs du Saint-Laurent,
au ministre du Tourisme, de la Culture et des Loisirs
et au vérificateur provincial

En vertu de la Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent qui prévoit que le vérificateur provincial ou un vérificateur nommé par la lieutenant-gouverneure en conseil assume la vérification de la Commission des parcs du Saint-Laurent, un organisme de la Couronne, nous avons vérifié le bilan de la Commission des parcs du Saint-Laurent au 31 mars 2003 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Ottawa, Canada
Le 9 mai 2003

Commission des parcs du Saint-Laurent Bilan

au 31 mars 2003
(en milliers de dollars)

	2003 \$	2002 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	2 447	1 845
Débiteurs	694	229
Stocks	258	254
Frais payés d'avance	61	22
	<u>3 460</u>	<u>2 350</u>
Immobilisations (note 4)	276	328
	<u>3 736</u>	<u>2 678</u>
Fonds détenus en fidéicommis (note 5)	<u>5 652</u>	<u>5 556</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs	574	718
Frais courus	124	130
Apports reportés (note 6)	1 522	349
	<u>2 220</u>	<u>1 197</u>
Indemnités de départ et avantages sociaux futurs (note 7)	1 062	1 007
	<u>3 282</u>	<u>2 204</u>
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	276	328
Non affectés	178	146
	<u>454</u>	<u>474</u>
	<u>3 736</u>	<u>2 678</u>
Fonds détenus en fidéicommis (note 5)	<u>5 652</u>	<u>5 556</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Heather Ford, membre

Gordon Brown
Gordon Brown, membre

Commission des parcs du Saint-Laurent Résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2003
(en milliers de dollars)

	2003	2002
Produits		
Financement provenant du gouvernement		
Provincial		
- exploitation	5 961	5 334
- projets immobiliers	1 083	1 907
Droits d'entrée	2 321	2 392
Terrains de camping	1 383	1 262
Terrain de golf	724	735
Marge bénéficiaire brute des activités de ventes au détail (note 8)	653	703
Location de concessions et de sites	216	321
Revenu de placements	146	185
Amarrage et entreposage à la marina	168	141
Commandites	122	90
Divers	78	196
	<u>12 855</u>	<u>13 266</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux (note 9 et 11)	8 434	8 338
Services	1 853	1 647
Fournitures et équipement	1 297	1 304
Projets immobiliers	1 083	1 907
Transport et télécommunications	189	195
Divers	19	17
	<u>12 875</u>	<u>13 408</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(20)</u>	<u>(142)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 31 mars 2003
(en milliers de dollars)

	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	
	\$	\$	2003	2002
Solde au début	328	146	474	616
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(100)	80	(20)	(142)
Investissement en immobilisations	48	(48)	-	-
Solde à la fin	276	178	454	474

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2003
(en milliers de dollars)

	2003	2002
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(20)	(142)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	100	93
Gain sur cession d'immobilisations		(69)
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 3)	570	506
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	650	388
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(48)	(277)
Cession d'immobilisations		110
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(48)	(167)
Augmentation nette de l'encaisse	602	221
Encaisse au début	1 845	1 624
Encaisse à la fin	2 447	1 845

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2003

(en milliers de dollars)

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission des parcs du Saint-Laurent, une société provinciale sans capital-actions et un organisme de la Couronne, est assujettie à une loi ontarienne, la Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent. La Commission exploite plusieurs parcs, lieux historiques et autres aménagements dans l'est de l'Ontario, dont Upper Canada Village et Fort Henry, qui visent à offrir aux résidents de la province et à ses visiteurs des services de tourisme et de loisirs.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Commission doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Commission pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Évaluation des stocks

Les stocks, composés principalement de biens destinés à la revente, sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette.

Constataction des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Amortissement

Les immobilisations, incluant des terrains acquis avant le 1er avril 1994, sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$. Toutes les immobilisations acquises après le 31 mars 1994 sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Périodes
Machinerie et outillage	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 – 4 ans
Structures	5 ans
Matériel roulant	5 – 10 ans
Projet historique	5 ans

Indemnités de départ

Les employés titulaires ayant plus de cinq années de service continu ont droit à une indemnité de départ équivalant à une semaine de salaire pour chaque année de service, jusqu'à concurrence d'un montant équivalent à six mois de salaire, que ce soit à l'âge normal de la retraite, ou en raison d'une cessation d'emploi ou d'une démission. Les employés non titulaires comptant plus de cinq années de service continu ont droit à ces indemnités seulement en cas de mise à pied par l'employeur. La Commission a comptabilisé les indemnités dues aux employés titulaires. L'obligation éventuelle relative aux employés non titulaires n'est inscrite qu'au moment de la cessation de leur emploi.

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

La Commission offre à ses employés à temps complet des avantages sociaux sous forme de pension de retraite par l'entremise de sa participation à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Caisse de retraite du Syndicat des employé-e-s de la fonction publique de l'Ontario (SEFP0). Les deux plans sont des régimes de retraite multiemployeurs à prestations déterminées. La Commission ne possède pas l'information suffisante pour comptabiliser le plan comme un plan à contributions déterminées. La Commission comptabilise donc le plan comme un plan à contributions déterminées. Les contributions annuelles de la Commission sont passées en charge au cours de l'exercice.

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

La Commission offre des avantages sociaux à ses employées qui reçoivent des prestations par l'entremise de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). L'obligation de la CSPAAT est comptabilisée conformément à la recommandation sur la comptabilisation des avantages sociaux futurs de l'Institut canadien des comptables agréés.

La valeur actualisée des paiements futurs estimés sous l'obligation de la CSPAAT n'était pas disponible à la Commission à la date du rapport des vérificateurs. L'ajustement de la valeur estimée de l'obligation de la CSPAAT, s'il y a lieu, sera inscrit au cours de l'exercice où l'information sera mise à la disposition de la Commission par la CSPAAT.

3. INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2003	2002
	\$	\$
Débiteurs	(465)	100
Stocks	(4)	(3)
Frais payés d'avance	(39)	7
Créditeurs	(144)	128
Frais cours	(6)	39
Apports reportés	1 173	(264)
Indemnités de départ et avantage sociaux futurs	55	499
	<u>570</u>	<u>506</u>

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Machinerie et outillage	146	136	10
Matériel informatique	494	485	9
Ameublement et équipement de bureau	78	50	28
Structures	51	41	10
Matériel roulant	419	215	204
Projet historique	76	61	15
	<u>1 264</u>	<u>988</u>	<u>276</u>

	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Machinerie et outillage	142	131	11
Matériel informatique	494	480	14
Ameublement et équipement de bureau	39	35	4
Structures	46	32	14
Matériel roulant	419	164	255
Projet historique	76	46	30
	<u>1 216</u>	<u>888</u>	<u>328</u>

L'amortissement des immobilisations inclus les charges s'élève à 100 \$ (93 \$ en 2002).

5. APPORTS REPORTÉS

	2003	2002
	\$	\$
Droits d'entrée reçus d'avance	146	143
Contribution du Ministère du Tourisme et des Loisirs relativement à la tempête de verglas		
Solde au début	12	75
Dépenses encourues *	(12)	(63)
Solde à la fin	---	12
Ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs contributions pour projets immobiliers		
Solde au début	194	371
Contributions reçues	745	1 730
Dépenses encourues	(939)	(1 907)
Solde à la fin	---	194
Ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs – contributions pour projets immobiliers Fort Henry		
Solde au début	---	---
Contributions reçues	1 500	---
Dépenses encourues	(144)	---
Solde à la fin	1 356	---
Dons immobiliers de campagne Fort Henry	20	---
	<u>1,522</u>	<u>349</u>

* La Province de l'Ontario assure elle-même ses propriétés. La Commission a reçu une contribution du gouvernement provincial pour l'aider à financer les dépenses encourues à la suite de la tempête de verglas de 1998. Ces dépenses, si la province n'assurait pas elle-même ses propriétés, auraient été remboursées par l'assurance et n'ont donc pas été reflétées dans l'état des résultats.

6. INDEMNITÉS DE DÉPART ET AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
	\$	\$
Indemnités de départ	595	540
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail	467	467
	<u>1,062</u>	<u>1,007</u>

7. FONDS DÉTENUS EN FIDÉICOMMIS

La Commission a reçu des fonds de Parcs Canada totalisant 5 million \$. Les fonds, détenus en fidéicommis, sont assujettis aux termes et conditions d'une entente de contribution signée en mars 1999 et modifiée en mars 2000. Tel que stipulé dans l'entente de contribution, les fonds seront transférés à la Fondation du Fort Henry lors de sa constitution et à la signature par la Fondation d'un contrat de location pour le Fort Henry. En attente de la constitution de la Fondation, la Commission peut utiliser des montants n'excédant pas l'intérêt généré par le capital pour des frais de préservation admissibles du Fort.

Les fonds en fidéicommis sont composés de:

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
	\$	\$
Fonds détenus en fidéicommis, au début	5 556	5 464
Intérêts gagnés	119	175
Frais de préservation	(23)	(83)
Fonds détenus en fidéicommis, à la fin	<u>5 652</u>	<u>5 556</u>

8. MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE DES ACTIVITÉS DE VENTE AU DÉTAIL

La marge bénéficiaire brute est composée de:

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
	\$	\$
Ventes de souvenirs, marchandises, etc.	1 356	1 433
Coût des marchandises vendues	703	730
	<u>653</u>	<u>703</u>

9. RÉGIME DE RETRAITE

La Commission offre un régime de retraite à presque tous ses employés permanents et à certains employés saisonniers par l'entremise de sa participation à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Caisse de retraite du SEFPO, mises sur pied par la province de l'Ontario. Aucune cotisation représentant la quote-part de la Commission, n'a été payée à la province pour 2003 (néant \$ en 2002).

10. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération totale versée aux membres de la Commission était 15,4 \$ (22,9 \$ en 2002).

11. OPÉRATIONS AVEC LA PROVINCE DE L'ONTARIO

Le Secrétariat du Conseil de gestion de l'Ontario a défrayé, au nom de la Commission, les charges relatives aux avantages sociaux post-retraite autres que les charges de pension. Ces frais ne sont pas inclus dans les résultats et ont eu lieu dans le cours normal des opérations.

12. ENGAGEMENTS

La Commission s'est engagée d'après de contrats de location échéant de février 2004 au 30 juin 2006 à verser une somme de 154 \$. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochaines années s'élèvent à 55 \$ en 2004, 59 \$ en 2005, 36 \$ en 2006 et 4 \$ en 2007.

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.